

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### DNP CONVICTIONS (FR0011558741)

Cet OPCVM est géré par STAMINA ASSET MANAGEMENT

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un fonds investi à hauteur de 100% de son actif net en autres OPC gérés ou non par Stamina Asset Management.

L'objectif de gestion du FCP est la recherche de performance sur un horizon d'investissement de 5 ans, à travers une gestion discrétionnaire de type flexible s'appuyant sur une sélection d'OPC de tous secteurs, toutes classifications et toutes tailles de capitalisations.

La réalisation de l'objectif de gestion n'est pas corrélée à un indicateur de référence ni en valeur, ni dans le temps. Cependant, la performance de l'OPCVM peut être comparée a posteriori avec celle de l'indicateur composite suivant : 25% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis + 25% MSCI World dividendes réinvestis + 50% EONIA capitalisé OIS.

Pour y parvenir, le gérant, en fonction de ses analyses quantitatives et qualitatives, sélectionne discrétionnairement, sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de taille de capitalisation et de notation de crédit minimale, des OPCVM français ou européens, des FIA français (respectant les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier), et OPC européens autorisés à la commercialisation en France, en respectant l'allocation suivante :

- de 0 à 80% en OPC spécialisés sur les marchés d'actions ;
- de 20 à 100% en OPC investissant notamment dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles. La part des OPC investis en titres spéculatifs (dits « High Yield ») ne dépassera pas 60% de l'actif net. L'exposition du portefeuille aux obligations convertibles ne dépassera pas 40% de l'actif net.

L'investissement en FIA ne pourra excéder 30% de l'actif net du FCP.

Dans des périodes jugées défavorables, la gestion visera à réduire le risque de manière systématique en sélectionnant par exemple des OPC à plus faible volatilité.

Des contrats financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque actions, de taux et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

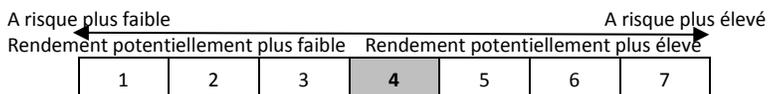
Le degré d'exposition du fonds au risque actions sera compris entre 0 et 80% de l'actif net. L'exposition maximale au risque des pays émergents sera de 100% de l'actif net. Le risque de change peut atteindre 100% de l'actif net et n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro.

Les demandes de souscription/rachat sont reçues chaque jour ouvré jusqu'à 12 heures par BNP Paribas Securities Services et exécutées quotidiennement, sur la prochaine valeur liquidative, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Le FCP capitalise ses sommes distribuables.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le niveau de risque déterminé pour ce fonds reflète principalement le risque des marchés actions et le risque de taux auxquels il est exposé.

*Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :*

**Risque de crédit** : le risque crédit est lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur dont la situation peut se détériorer. Par conséquent, la valeur liquidative du FCP peut baisser.

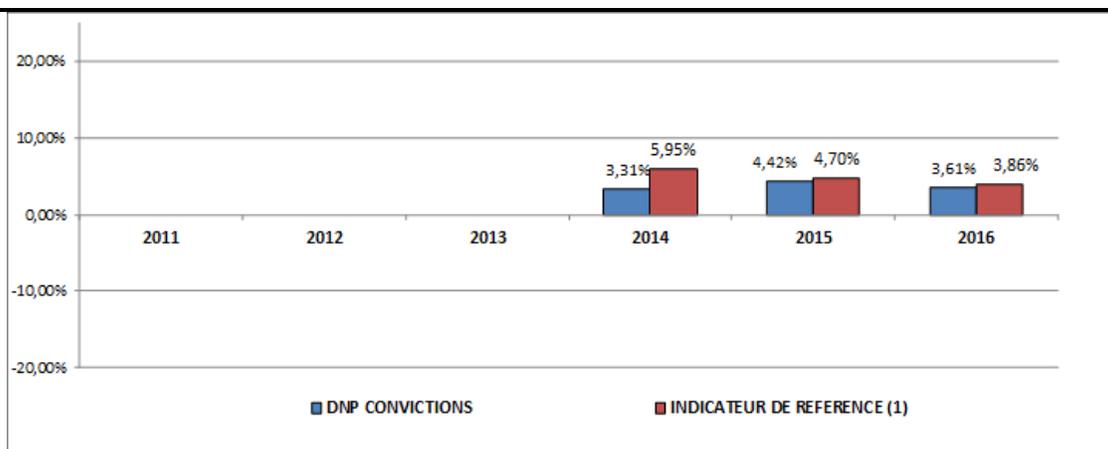
**Impact des techniques telles que des produits dérivés** : l'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

#### FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		*Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il est possible qu'à l'avenir le montant prélevé soit inférieur. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.  Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site <a href="http://www.stamina-am.com">www.stamina-am.com</a> .
Frais d'entrée	5%	
Frais de sortie	Néant	
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.		
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	3,59 %*	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

### PERFORMANCES PASSES



Le diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

L'OPCVM a été créé le 6 novembre 2013.

La devise de référence est l'euro (EUR).

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le DICI et le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : STAMINA ASSET MANAGEMENT, 15/19 avenue de Suffren, 75007 Paris.

**Modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative peut être consultée auprès de Stamina Asset Management, 19 avenue de Suffren - 75007 Paris.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

**Rémunération :** l'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par la société de gestion au regard de différents critères en ce compris les performances financières de la société de gestion au titre de l'année écoulée. Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser votre demande à [cci\\_am@primonial.fr](mailto:cci_am@primonial.fr).

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus)

La responsabilité de STAMINA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Stamina Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/12/2017.